

Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 64 (1967)
Heft: 11

Rubrik: Conseils aux débutants

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 24.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



CONSEILS AUX DÉBUTANTS

pour novembre 1967

Comme à pareille époque l'an passé, nous venons d'être gratifiés d'une série de beaux jours auxquels nous n'osions plus croire. La température reste élevée pour la saison, permettant une certaine activité au rucher, notamment quelques beaux apports de pollen. Les retardaires impénitents (il y en a toujours), auront même pu terminer leur nourrissement au sirop. Que ceci toutefois n'excuse pas une négligence qui, en d'autres circonstances, pourrait coûter trop cher. Nous le répétons : mieux vaut être plutôt en avance que trop en retard. Cette prolongation des beaux jours pourrait par ailleurs avoir une autre conséquence : une consommation anormale pour la saison, avec reprise de ponte chez certaines jeunes reines. Si quelques ruches vous paraissent légères, comme il n'est plus temps d'intervenir notez soigneusement la chose pour pouvoir les secourir dès que possible au printemps, soit en leur donnant un cadre de provisions de réserve, ou à défaut un cadre de candi.

Novembre marque en principe dans nos régions l'entrée dans la saison hivernale avec brouillards en plaine, gel et neige en altitude. Les abeilles, serrées en groupe compact sont au repos. On peut encore, c'est même le moment favorable, opérer si nécessaire des déplacements à courte distance, soit dans le rucher même. Ces déplacements ne doivent pas avoir lieu sans nécessité absolue. On aura soin de tout préparer à l'avance, on choisira une journée relativement douce. Le travail se fera avec précaution, sans heurts, pour ne pas désagréger le groupe. On placera devant le trou de vol un fragment de tuile ou d'ardoise ou tout autre objet un peu lourd, ceci pour alerter les abeilles lors de leur première sortie et les faire s'orienter à nouveau.

Quelques derniers petits travaux d'aménagement pourront encore être effectués pour autant que la tranquillité du rucher n'en soit pas perturbée.

Et maintenant, mon cher débutant, tout est-il bien en ordre, vos colonies sont-elles prêtes à affronter un hiver qui peut être rigoureux ? Les ruches sont-elles solidement installées, avec pente de 2 à 3 cm vers l'avant, les toits bien assujettis, s'ils sont du modèle « chalet » ou susceptibles d'être enlevés par le vent, les entrées sont-elles ouvertes sur toute leur longueur, abaissée à 7 ou 8 mm ? Encore des redites, mais qui peuvent être utiles à tel d'entre vous,

chers jeunes collègues. Tout est donc en ordre. La règle d'or sera pour tout l'hiver : silence et tranquillité. Tranquillité ne veut pas dire absence totale de surveillance. Au contraire, il faudra venir régulièrement voir si tout va bien. Il y a malheureusement de temps à autre des gens irresponsables ou mal intentionnés pouvant occasionner certains dégâts, par exemple en ouvrant ou bousculant des ruches. Bien que ces cas soient plutôt l'exception, ayez soin d'être en ordre avec votre assurance vol et déprédatrices. La prime est progressive, en fonction de l'importance du rucher. N'oubliez pas de payer la modeste surprime s'il y a lieu.

Dans les ruchers d'altitude, en cas de fort enneigement, il faudra, le moment venu, dégager le rucher. Tant que la température reste basse, gardez-vous d'intervenir. Vos colonies ne risquent pas d'étouffer. La neige non-tassée est perméable à l'air et la chaleur de la ruche en fait fondre une certaine quantité, surtout près de l'entrée. Par grosse chute régulière il n'y a donc pas de danger. Par contre, si la première neige est projetée en rafale, le trou de vol pourrait être momentanément encombré si le vent souffle précisément dans sa direction. De toute façon, il faut attendre que le temps se soit calmé et que la température ait remonté. On dégagera prudemment le devant des colonies en évitant les heurts. Il nous souvient d'un collègue qui, n'ayant pas le temps de faire ce travail lui-même en avait chargé son frère, âgé d'une quinzaine d'années. Ce dernier, plein de bonne volonté mais totalement inexpérimenté avait fait preuve d'un zèle excessif, dégageant bien plus que nécessaire, donnant de ci, de là, force coups de pelle. Résultat : les trois quarts des 30 colonies anéanties par dislocation du groupe et chute des abeilles sur le plancher. Inutile de dire que le propriétaire a pris dès lors le temps de dégager ses ruches lui-même...

Il semble paradoxal de parler neige, alors que le bel automne arrive au faîte de sa splendeur. Aussi voulons-nous nous arrêter pour aujourd'hui, vous souhaitant de jouir encore pleinement de ces derniers beaux jours et vous donnant rendez-vous dans un mois pour nos derniers propos de l'année.

Marchissy, le 16 octobre 1967.

Ed. Bassin.



DOCUMENTATION SCIENTIFIQUE

LES ARMES TOXIQUES, APANAGE DES INSECTES

Tout être vivant doit posséder une technique, plus ou moins élaborée, qui lui permettra de sortir victorieux de la lutte pour la vie qu'il est obligé de mener sans cesse.